Mauna Kea Technologies : mise à disposition du Document d'Enregistrement Universel 2022

Paris et Boston, le 30 juin 2023 - 17h45 CEST - Mauna Kea Technologies (Euronext : MKEA), inventeur de Cellvizio®, la plateforme multidisciplinaire d'endomicroscopie confocale laser à sonde et à aiguille (p/nCLE), annonce avoir mis à disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers son Document d'Enregistrement Universel au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le Document d'Enregistrement Universel de Mauna Kea Technologies comporte notamment :

- Le rapport financier 2022, constitué des comptes consolidés, des comptes annuels et des rapports des commissaires aux comptes y afférents ;
- Le rapport de gestion ;
- Le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Le Document d'Enregistrement Universel est disponible sur le site de Mauna Kea Technologies, https://www.maunakeatech.com/fr/, dans la rubrique Investisseurs / Documents Financiers ainsi que sur celui de l'AMF (www.amf-france.org).

À propos de Mauna Kea Technologies

Mauna Kea Technologies est une entreprise mondiale de dispositifs médicaux qui fabrique et commercialise Cellvizio®, la plateforme d'imagerie cellulaire in vivo en temps réel. Cette technologie offre une visualisation cellulaire in vivo unique qui permet aux médecins de surveiller l'évolution des maladies dans le temps, d'évaluer les réactions au moment où elles se produisent, de classifier les zones d'incertitude et de guider les interventions chirurgicales. La plateforme Cellvizio est utilisée dans de nombreux pays à travers le monde et dans plusieurs spécialités médicales et transforme la façon dont les médecins diagnostiquent et traitent les patients. Pour plus d'informations, consultez le site www.maunakeatech.com.

Relations Investisseurs

NewCap – Communication financière Aurélie Manavarere / Thomas Grojean +33 (0)1 44 71 94 94 maunakea@newcap.eu

Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Mauna Kea Technologies et à ses activités. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques incluses dans ce communiqué de presse, y compris, sans s'y limiter, celles concernant la situation financière, les activités, les stratégies, les plans et les objectifs de la direction de Mauna Kea Technologies pour les opérations futures sont des déclarations prospectives. Mauna Kea Technologies estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, dont ceux décrits dans le Chapitre 3 du Document d'Enregistrement Universel 2022 de Mauna Kea Technologies déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 28 juin 2023 sous le numéro D-23-0545, disponible sur le site internet de la Société (www.maunakeatech.fr), ainsi qu'aux risques liés à l'évolution de la conjoncture économique, aux marchés financiers et aux marchés sur lesquels Mauna Kea Technologies est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Mauna Kea

Technologies ou que Mauna Kea Technologies ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Mauna Kea Technologies diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des actions de Mauna Kea Technologies dans une quelconque juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification selon les lois sur les valeurs mobilières de ladite juridiction. La distribution du présent communiqué peut, dans certaines juridictions, être restreinte par la réglementation locale. Les personnes qui entrent en possession de ce document sont tenues de respecter toutes les réglementations locales applicables à ce document.